27

4e TRIMESTRE 2021

LA MAIRIE VOUS INFORME

+ d'infos :
sully-sur-loire.fr
Sully45 Evénements
Téléchargez l'appli Sully

Sully mag

LES FESTIVITÉS SONT DE RETOUR

UNE RENTRÉE EN BON ORDRE

UN CHÊNE POUR NOTRE-DAME

TROTTINETTES EN TOUTE SÉCURITÉ

VILLE DE SULLY SUR LOIRE

int_05 Sully mag 27 2021-10-19.indd 1 19/10/2021 17:30:13

L'ÉDITO DE JEAN-LUC RIGLET

Enfin ! Quel plaisir de se retrouver, de vous retrouver lors des nombreux événements qui ont animé l'été sullylois ! Longtemps menacée du fait d'une situation sanitaire incertaine, notre ville a pu renouer avec ses traditionnelles festivités. Et de quelle manière ! Une superbe réussite populaire que l'on doit bien sûr, et d'abord, aux nombreux bénévoles qui ont mis toute leur énergie et leur savoir-faire au service de tous. Cette réussite doit beaucoup également aux services de la Ville qui ont su s'adapter jusqu'à la dernière minute, faire preuve d'ingéniosité et de réactivité pour assurer le bon déroulement des événements.

L'heure de la rentrée a sonné et les petites et petits Sullylois ont déjà pu reprendre le chemin de l'école. Avec l'assouplissement des mesures sanitaires qui nous avaient contraints, l'année dernière, à annuler les manifestations auxquelles je sais votre attachement, cette rentrée nous permet enfin de renouer prudemment avec ces rendez-vous qui sont la richesse de notre ville. En ligne de mire, la traditionnelle Féerie de Noël, accompagnée de sa patinoire, vous invitera à un voyage extraordinaire dans l'ambiance magique de Noël tandis que le Marathon de l'Espoir vous donnera rendez-vous pour la bonne cause ! Mais avant, le salon des Gourmets réveillera de nouveau les papilles de chacun en ce dernier week-end d'octobre.

Depuis son ouverture, le secrétariat du cabinet d'ophtalmologie a été pris d'assaut par les demandes de rendez-vous. Cela confirme que cette réalisation était importante et nécessaire pour vous et l'ensemble de notre territoire. Votre équipe municipale est au travail et les projets du second semestre sont lancés, comme vous pourrez le constater dans cette nouvelle édition de Sully Mag. C'est le cas de la construction de la nouvelle école du Hameau qui avance ! Après avoir consulté le corps enseignant, analysé les besoins et la faisabilité fonctionnelle du projet, notre partenaire d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage nous présentera un premier chiffrage avant la fin de l'année.

Je vous souhaite une excellente lecture.

Jean-Luc Riglet,
Maire de Sully-sur-Loire

SOMMAIRE

L'ÉDITO	2	LES PESTICIDES, C'EST FINI !	10
L'ACTUALITÉ EN BREF	3	UN CHÊNE POUR NOTRE-DAME	11
SULLY PLAGE	4	DU NOUVEAU MATÉRIEL MUNICIPAL	12
LE RETOUR DES VIDE-GRENIERS	5	TROTTINETTES EN TOUTE SÉCURITÉ	13
LES TERRASSES DE L'ÉTÉ	5	SPORTS	14
LES HEURES HISTORIQUES	6	CULTURE	15
LA FÊTE DE LA SANGE	7	SANTÉ	16
LA RENTRÉE SCOLAIRE	8-9	COMMERCES	17
LE CHALLENGE APPROLOCAL	9	ASSOCIATIONS	18
LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES	9	AGENDA	18
DES TRAVAUX DANS LES DOUVES DU CHÂTEAU	10	TRIBUNE LIBRE	19

Sully Mag est une publication éditée par la commune de Sully-sur-Loire. Directeur de publication : Jean-Luc Riglet. Coordination : Patrick Hélaine, Baptiste Gatellet. Secrétariat de rédaction, conception, maquette : Cécile Richard, Éditions du Jeu de l'Oie, Tél. : 06 84 16 00 03. Photo de couverture : Jean-Marie Caillard. Impression : Sully Impression. Tirage : 3 000 exemplaires. ISSN n° 0996-1488, dépôt légal à parution.

Mairie de Sully-sur-Loire, 3 place Maurice de Sully, 45600 Sully-sur-Loire | Tél. : 02 38 36 20 08 | www.sully-sur-loire.fr

int_05 Sully mag 27 2021-10-19.indd 2 19/10/2021 17:30:13

SULLY-SUR-LOIRE S'ENGAGE POUR OCTOBRE ROSE

La ville de Sully-sur-Loire s'associe à l'action du Comité féminin du Loiret pour le dépistage des cancers du sein durant le mois d'octobre, et rappelle aux femmes l'importance de prendre leur santé en main.

Proposé tous les deux ans aux femmes de 50 à 74 ans, ce dépistage permet d'identifier au plus tôt les cancers de petite taille, avant qu'ils ne soient palpables.

Près de 80 % des cancers du sein se développent à partir de 50 ans. Si vous avez entre 50 et 74 ans, que vous ne présentez ni symptôme apparent, ni facteur de risque particulier de cancer du sein, alors vous êtes concernée.

Cet examen est gratuit, de qualité et bénéficie d'une double lecture faite par deux radiologues.

LE CENTRE DE VACCINATION A DÉMÉNAGÉ

Depuis le 5 octobre, le centre de vaccination de Sully a changé de lieu pour s'installer à l'Espace Culturel Saint Germain, place Saint-Germain. Attention : le numéro de téléphone a également changé ! Désormais, pour prendre rendez-vous, contactez le centre de vaccination au 02 38 36 40 19 ou connectez-vous sur la plateforme doctolib.fr

DES CHANGEMENTS DANS LES SERVICES DE LA VILLE DE SULLY-SUR-LOIRE

Nous nous réjouissons des évolutions de carrière de nos agents : tous les deux par voie de concours, Flavien Locatelli a obtenu le poste de gardien brigadier de police stagiaire, et Jérémy Bérillon a intégré la police municipale d'Orléans le 1er octobre 2021.
Nous souhaitons la bienvenue à Sophie Pruneau, cheffe de projet « petites villes de demain », ainsi qu'à Aïcha Faouzi, Hind Horbi et Sophie Jelassi qui œuvreront dans les écoles.
Enfin, nous espérons une agréable et paisible retraite à Jean-Michel Hardy.

SULLY PLAGE RÉUSSIT SON PARI

En cette année encore difficile sur le plan sanitaire, la municipalité a résolument souhaité revenir à la vie normale et n'a pas reculé devant les nouvelles contraintes à observer pour offrir aux Sullylois une ambiance estivale et des animations à profusion.
Sully Plage – qui aurait pu se nommer Sully Parc – a pris possession, cette fois, du cadre idyllique du parc du château. Animations sportives, ludiques, structures gonflables, concerts du vendredi, tous les ingrédients de l'événement étaient présents pour que petits et grands profitent pleinement de l'été.

Pari réussi !

LE RETOUR DES VIDE-GRENIERS

Après un an et demi de pause, les chineurs du dimanche ont pu reprendre leur activité favorite. Sur les différents vide-greniers organisés à Sully-sur-Loire, exposants et clients se sont réjouis du retour à la vie normale.

UNE BELLE AMBIANCE EN VILLE AVEC LES TERRASSES DE L'ÉTÉ

Le samedi 17 juillet, c'était la fête en ville. Une recette simple : des groupes musicaux, des rues piétonnes le temps d'une soirée, de grandes tables dressées pour accueillir les convives, des commerçants au rendez-vous pour proposer victuailles et plats à déguster sur place.
L'équipe municipale et les services techniques étaient une fois encore sur le pont pour tout organiser, installer le matériel – puis le désinstaller – et assurer la sécurité de chacun.
Une vraie réussite pour cette première édition des Terrasses de l'été !

Une édition supplémentaire était prévue le 14 août, mais les restaurateurs ont préféré l'annuler du fait de l'obligation de demander le passe sanitaire. Deux dates sont d'ores et déjà prévues pour l'été 2022.

Sully Plage

UN RECORD DE FRÉQUENTATION POUR LES HEURES HISTORIQUES

C'était une bonne surprise pour la première mise en place du passe sanitaire. Les 23 et 24 août, les Sullylois renouaient avec la vie festive avec les Heures Historiques. Cette édition qui se tenait exceptionnellement en août a attiré semble-t-il encore plus de visiteurs que d'ordinaire. Pas de comptage à l'entrée, mais des chiffres de vente record qui permettent de le prouver.

Cette grande réussite a été le résultat des efforts des 60 bénévoles et bien sûr des 1 150 reconstituteurs venus de toute la France et même de Belgique.

Le comité des fêtes tient également à remercier la municipalité de Sully-sur-Loire pour son aide financière et administrative, les agents des services techniques municipaux pour leur excellent travail, ainsi que le Conseil Départemental et la Communauté de communes du Val de Sully pour leur soutien.

LES VENTES
EN QUELQUES CHIFFRES

- plus de 5 000 gaufres et crêpes
- 1,4 tonne de truffade
- 310 kg de jambon à la broche
- 1 700 sandwiches gaulois
- 600 salades Joséphine
- 2 500 litres de bière et autres boissons.

FÊTE DE LA SANGE 2021 : UNE ÉDITION MÉMORABLE

Les 10, 11 et 12 septembre 2021, la Fête de la Sange de Sully-sur-Loire a mis à l'honneur notre patrimoine, notre art de vivre à la française et nos traditions locales, culturelles et gastronomiques. Chacun à son poste, les 80 bénévoles du comité de la Sange ont assuré le bon déroulement des trois jours de manifestation durant lesquels 35 000 visiteurs ont été accueillis.

Une manifestation d'envergure

Tous étaient présents pour assurer la réussite de la fête : 3 000 animaux dans le parc du château, 600 participants au festival de trompes de chasse, 300 stands d'exposants et d'associations, 270 élus de la région Centre-Val de Loire…
La fête a commencé cette année dès le vendredi – une première – avec déjà 4 000 entrées. Le soir même, 500 personnes ont assisté au concert d'ouverture en l'église Saint Ythier.

Le dimanche, le vide-greniers a enregistré la participation de 135 exposants et de milliers de visiteurs, tandis que 275 marcheurs suivaient la randonnée de la Loire.
Sur les trois jours, 3 500 enfants se sont divertis grâce au manège et aux structures gonflables mis à leur disposition.

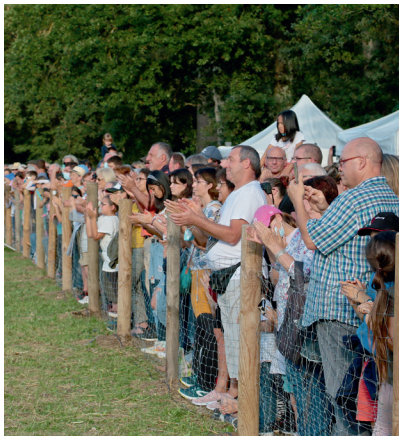

LA RENTRÉE SCOLAIRE S'EST BIEN PASSÉE

Cette année encore, pour la rentrée, les écoles ont pu compter sur la présence d'un élu aux côtés des directeurs et des enseignants pour accueillir les enfants et leurs parents.

École Jeanne d'Arc

La rentrée de l'école Jeanne d'Arc a eu lieu au Stade Jourdain en présence de M. le Maire et de Mme Jeannette Léveillé, adjointe. Cette année, deux directrices, Mme Sainsart et Mme Hureau, succèdent à Mme Letourneau pour organiser le travail des 179 élèves. Ils ont ensuite rejoint les nouveaux locaux inaugurés en juin dernier.

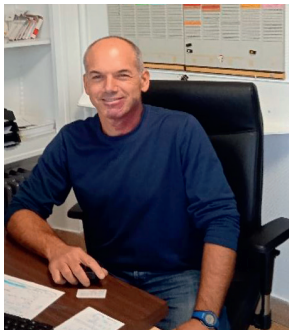

École du Centre

Le nouveau directeur de l'école du Centre, M. David Lecomte a accueilli les 135 élèves de l'école élémentaire et les 90 enfants de maternelle.
Avec des effectifs en nette hausse, surtout en maternelle, une nouvelle classe de Grande Section/CP a été ouverte.

Groupe scolaire Jean-Marie Blanchard

Le groupe scolaire Jean-Marie Blanchard enregistre cette année une légère baisse de ses effectifs, avec 138 élèves en élémentaire. M. Bourgoin assure la direction de l'école et Mme Blanchet le remplace lors de sa décharge de classe. Mme Jung intègre l'équipe enseignante en remplacement de Mme Hervé, en poste à l'école du Centre, et Mme Becherel, pour l'UPE2A.
L'école maternelle, toujours dirigée par Mme Tricot, accueille quant à elle 76 enfants répartis dans 4 classes.

Au Collège Maximilien de Sully

C'est une rentrée encore marquée par la crise sanitaire que les jeunes collégiens ont vécue avec leurs masques et le respect des distances.
Comme les années passées la rentrée s'est déroulée en deux temps. Les 112 élèves de 6e ont été accueillis jeudi 2 septembre par la principale Madame Vargues, la principale adjointe Mme Colard, Mme Sinsout, la CPE, et tous les professeurs principaux, en présence de M. le Maire Jean-Luc Riglet et de Mme Perronnet, adjointe aux affaires scolaires.
Pour la première fois, le Collège compte parmi les classes de 6e une classe orchestre.

REMISE DU PREMIER PRIX DU CHALLENGE APPROLOCAL

Parce que le Collège a à cœur de bien nourrir les élèves qui prennent leur repas au restaurant scolaire, l'équipe de restauration s'est engagée dans la recherche d'aliments de qualité en se fournissant auprès producteurs locaux par le biais de la plateforme Appro Local.
Ainsi, les équipes de cuisine et de l'administration et les éco-délégués ont reçu pour la 2e année consécutive le 1er prix du challenge Approlocal, remis par les services de la Chambre d'Agriculture et du Département, initiateurs du projet.

UN CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DYNAMIQUE

Malgré une année encore marquée par la crise sanitaire qui a conduit à l'annulation de plusieurs séances, les jeunes élus du CMJ ont su rester actifs. Ils se sont investis dans le projet phare de l'Année Internationale de la Paix et de la Confiance en créant des panneaux avec l'aide de leurs camarades de classe et leurs enseignants, qu'on peut admirer sur le parvis de la Mairie
Dès que les conditions sanitaires l'ont permis, ils ont participé aux manifestations de la Ville avec les élus adultes, à savoir au défilé du 14 juillet, aux Heures Historiques et lors de la Fête de la Sange.

DES TRAVAUX DANS LES DOUVES DU CHÂTEAU

Les douves du château, qu'on appelle également « le plan d'eau de Sully », sont alimentées par la rivière Sange. Le fonctionnement de ce cours d'eau est perturbé par des facteurs liés à la présence de l'homme. Ainsi, la présence de phosphates crée un phénomène d'eutrophisation qui a facilité ces dernières années le développement excessif de bactéries et de végétation. Jusqu'en 2019, on a observé une prolifération de cyanobactéries et, depuis 2020 un développement exponentiel de macrophytes, végétaux aquatiques. Contrairement aux cyanobactéries, ces macrophytes ne sont ni nocifs ni dangereux, et les désagréments qu'ils causent sont surtout d'ordre esthétique. Même s'ils semblent perturber l'activité des pêcheurs, ils constituent des refuges pour les poissons auxquels ils offrent d'excellentes frayères de reproduction.

Des travaux nécessaires

Sur la partie ouest, les berges s'effondrent : l'ancien perré est soit recouvert de végétaux, soit déstructuré, soit totalement détruit. Des travaux de confortement et de rénovation, instruits par la commission départementale de la Nature, des Paysages et des Sites, redonneront aux douves leur aspect et leur rôle d'antan. Un dispositif de sécurisation provisoire, avec poses de ganivelles, a été mis en place tout l'été.
Les travaux sont engagés par le Département du Loiret, propriétaire du château de Sully et de son parc. Dans un premier temps, le site est sécurisé par des travaux de dépollution pyrotechnique : potentiellement bombardé pendant la Seconde Guerre mondiale, son sous-sol peut encore receler des obus. Pendant l'intervention, le parc du château est fermé pour la sécurité de tous et le bon déroulement des travaux.

LA PASSERELLE

Reconstruite à la fin du siècle dernier, la passerelle en bois, dite « Pont aux Prêtres » permettant de relier le centre-ville au parc du château ne supporte plus les affres du temps. Présentant des risques d'effondrement, elle a été fermée au public.
Le Département du Loiret, propriétaire du site, a présenté des études et des projets sont en cours. Cette reconstruction est soumise aux préconisations de l'Architecte des *Bâtiments de France*. La pose d'une passerelle provisoire n'est pas envisageable en raison de son coût.
Après plus d'un an de fermeture, nous sommes tous impatients de la traverser de nouveau. Un espoir pour l'été 2022 semblerait permis…

UN CHÊNE POUR NOTRE-DAME

Lors d'une coupe de sécurité dans le parc du château, en mars 2021, Inès de Chasseval, experte forestière, a détecté un magnifique chêne, **correspondant** *parfaitement aux critères de recherche du collectif de Notre-Dame* pour la reconstruction de la **flèche** de Notre-Dame de Paris suite à l'incendie de 2019. Il mesure 15 m de long, son diamètre va jusqu'à 1,30 m et il pèse 3 761 kg.
Le Département du Loiret, propriétaire des lieux, en a tout naturellement fait don. La grume a été enlevée et acheminée à la scierie Henri Millet d'Ouzouer-sur-Loire, tout comme les autres grumes collectées en région Centre-Val de Loire et Bourgogne.
Ces pièces exceptionnelles, prises en charge selon les prescriptions des architectes des Bâtiments de France, ont été sciées et sécheront dix-huit mois à l'air libre. La plus belle bille du lot a été divisée en deux billons de 6,50 m x 0,22 m x 0,22 m avant d'être offerte au travail des Compagnons. Et en 2023, un arbre de la ville de Sully s'intégrera, bien modestement, à la flèche de Notre Dame.

Maurice de Sully, petit paysan de notre ville devenu évêque de Paris, fut à l'initiative de la construction de la cathédrale Notre-Dame. Aurait-il imaginé que, plus de 800 ans plus tard, un arbre ayant grandi dans le parc du château de sa ville natale contribuerait à la reconstruction de la flèche de cet édifice religieux ?
En tout, un millier de chênes, **dont 300 prélevés en Région Centre-Val de Loire**, seront nécessaires pour reconstruire la flèche, son socle et la charpente du transept.

Un prénom prédestiné

C'est tout naturellement Jésus G., qui a été désigné par ses collègues pour être aux commandes du sciage !

LES PESTICIDES, C'EST FINI !

Depuis 2017, la loi interdit aux collectivités l'utilisation de **produits phytosanitaires chimiques** sur les espaces verts et la voirie. Sully, comme toutes les villes, s'est adaptée et a mis en place des méthodes alternatives. Depuis le 1er janvier 2019, les particuliers sont également concernés. **Pour son jardin et son potager**, seuls les produits d'origine naturelle sont autorisés. **Attention, pour vaincre les mauvaises herbes, le sel ou l'eau chaude sont de fausses bonnes idées. Amis jardiniers, pensez au paillis et au purin d'ortie, et n'hésitez pas à partager toutes vos bonnes recettes !**
À partir de juillet 2022, l'usage de produits phytosanitaires sera également proscrit dans les lieux de vie, comme les jardins des copropriétés, les parcs privés, les équipements sportifs, les cimetières et les campings.

LE CIMETIÈRE SERA ENHERBÉ

Face à ce nouveau défi pour l'entretien du cimetière, la municipalité de Sully a choisi d'enherber les allées. Les avantages sont multiples : effet esthétique, homogénéité de la surface, limitation de la pousse des mauvaises herbes, entretien limité à deux ou trois tontes par an ; en outre l'accès des piétons est facilité.
Pour enherber le cimetière, la technique retenue est « l'hydromulching » : après enlèvement de la couche superficielle de gravillons, le mulch, mélange de semences, de fertilisants organiques et d'eau, sera projeté à l'aide d'engins et de lances dédiés. Un essai sera réalisé début novembre sur quelques allées.

LE MATÉRIEL ROULANT DES SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX A ÉTÉ RENOUVELÉ

La municipalité a pris la décision de renouveler les véhicules vieillissants qui ne satisfaisaient plus aux exigences du contrôle technique et devenus trop polluants : certains d'entre eux affichaient 20 ans et plus de 300 000 km au compteur !

Tous les concessionnaires et agents locaux ont été consultés : Renault, Citroën, Peugeot, Fiat, Mercedes, Iveco, Polaris, Goupil et Piaggio. Ils ont été interrogés sur des versions Diesel, essence, hybride, électrique.

Il fallait tenir compte des particularités du matériel, qui roule 8 000 km par an en moyenne. Pour trois fourgons, la demande se portait sur des véhicules d'occasion de moins de 3 ans et de 45 000 km maximum, au PTRA de 7 t pour tracter la remorque de 3,5 t de PTAC. Seul Mercedes et Iveco ont su répondre à cette demande très spécifique.

Les véhicules retenus sont les suivants :

- Deux Iveco Daily de 15 m³ et 12 m³ pour le service manifestations.
- Un Iveco Daily de 11 m³ pour le service espaces verts, aménagé en camion atelier.
- Un Renault Kangoo pour le service propreté.
- Un Polaris Ranger pour le service propreté et voirie, avec un équipement « hiver » avec saleuse et lame à neige.
- Un Renault Master de 11 m³ pour le service entretien, aménagé en camion atelier.
- Un Fiat Tipo break pour le Centre Technique Municipal.
- Une grande remorque plateau à deux essieux, au PTCA de 3,5 t, permettant de charger et de décharger sur place les racks et caisses palettes comprenant les éléments de barnums, les tables, chaises, bancs, etc.

Ces matériels permettent de réduire la manutention, source de lésions traumatiques et de fatigue pour nos agents. Tous les véhicules acquis sont équipés de signalisations routières pour voirie avec gyrophare.

Enfin, il a fallu renouveler le tracteur agricole : l'ancien tracteur avait servi plus de 8 000 heures et coûtait désormais trop cher en entretien. Tous les représentants des grandes marques agricoles du secteur ont été consultés, sur Sully-sur-Loire, Bonnée, Bray-en-Val et Tigy. Tous ont répondu, le moins disant a été retenu.

Le nouveau tracteur est donc un New Holland, muni de tous ses équipements, pour l'entretien des routes, chemins, espaces verts et fossés.

Ces acquisitions ont été étalées sur trois ans jusqu'à fin octobre 2021.

À ce jour, la composition, l'ancienneté et la fiabilité du parc sont satisfaisantes. La municipalité reste attentive aux évolutions des besoins.

DU NOUVEAU MATÉRIEL POUR LES ESPACES VERTS

Le service des espaces verts a été doté d'une tondeuse et d'un taille-haie à batterie. Leurs avantages ? Moins de bruit, moins de pollution et du matériel plus léger pour nos agents.

TROTTINETTES ÉLECTRIQUES, GYROPODES, HOVERBOARDS : QUE DIT LA RÉGLEMENTATION ?

Trottinettes électriques, monoroues, gyropodes, hoverboards : les nouveaux **E**ngins de **D**éplacement **P**ersonnel **M**otorisés (EDPM) forment depuis le 25 octobre 2019 une nouvelle catégorie de véhicules et doivent appliquer les règles du Code de la Route.

Que dit le Code de la Route ?

- Les conducteurs d'EDPM doivent adopter un comportement prudent, tant pour leur propre sécurité que celle des autres.
- Il leur est **interdit de conduire sous l'emprise de l'alcool** ou de stupéfiants.
- La conduite d'un EDPM est **interdite à toute personne de moins de 12 ans.**
- Il est interdit d'être à plusieurs sur l'engin.
- **Il est interdit de porter à l'oreille des écouteurs** ou tout appareil susceptible d'émettre du son, ou d'utiliser le téléphone tenu en main.
- **L'assurance de l'EDPM est obligatoire** parce qu'il est considéré comme un véhicule terrestre à moteur,
- Il est interdit de circuler sur le trottoir. Sinon l'EDPM doit être tenu à la main.
- En agglomération, il est obligatoire de circuler sur les pistes et bandes cyclables lorsqu'il y en a. À défaut, les EDPM peuvent circuler sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50 km/h.
- Hors agglomération, leur circulation n'est autorisée que sur les voies vertes et les pistes cyclables.
- Comme pour les vélos, les EDPM peuvent se garer sur les trottoirs.

Quels sont les équipements obligatoires ?

- En agglomération ou sur les voies vertes et les pistes cyclables, le port du casque n'est pas obligatoire mais fortement recommandé.
- De nuit, ou de jour par visibilité insuffisante, y compris en agglomération, les utilisateurs doivent porter un vêtement ou un équipement rétroréfléchissant comme un gilet ou un brassard.
- Pour pouvoir circuler sur la voie publique, les engins doivent être bridés à 25 km/h.

Quelles sanctions ?

- Si vous ne respectez pas les règles de circulation ou si vous transportez un passager : 35 euros d'amende (2e classe).
- Si vous circulez sur un trottoir sans y être autorisé ou si vous débridez l'engin : 135 euros d'amende (4e classe).
- Si vous roulez avec un engin dont la vitesse maximale par construction est supérieure à 25 km/h : 1 500 euros d'amende (5e classe).
- La nuit ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante, si vous ne portez pas un gilet ou un équipement rétroréfléchissant : 35 euros d'amende (2e classe).
- Si vous poussez ou tractez une charge avec votre EDPM ou si vous vous faites remorquer : 35 euros d'amende (2e classe).

Des contrôles réguliers seront réalisés par la Police Municipale.

C'EST LE RETOUR DU SPORT DANS LA VILLE DE SULLY SUR LOIRE

Le sport nous a manqué pendant la période de la Covid… C'est pourquoi les sections sportives du CSMS (Club Sportif Municipal Sullylois) se sont de nouveau engagées pour rétablir la passion du sport dans nos gymnases et sur nos terrains dès le mois de septembre. Les présidents vous attendent, jeunes et moins jeunes, pour un essai dans le sport qui se rapproche le plus de vos goûts et de votre tempérament.
N'hésitez plus, prenez contact au plus vite !

	Président	Contact	Site internet	Facebook
CSMS	Patrick Solheid	mairie.solheid@sully45.com		
Aïkido	Christophe Roger	sullyaikido@sfr.fr	sites.google.com/site/aikidosully	
Athlétisme	Colette Lucas	csmsullyathle@orange.fr		
Badminton	Cécilia Vialle	bad.sully@yahoo.fr	csmsb45.free.fr	sullybad45
Basket	Mélanie Chenon	melaniechenon2021@gmail.com		sullybasket
Canoë-kayak	Florent Ducloy	csmsck@outlook.fr		Sully Canoe Kayak
Football	Marcel Léveillé	509951@lcfoot.fr		Csms Section Foot
Hand-ball	Christophe Dupont	denis.bordier@orange.fr	www.sullyhand.fr	sully handball
Judo-jujitsu	Thomas Guillet	president.csmsjudo@gmail.com		Csmsully Judo
Pétanque	Serge Poupart	poupart.serge@neuf.fr		Sully Petanque
Rugby	Jean-Philippe Charpentier	csmsullyrugby45@gmail.com	www.csmsullyrugby.org	rugby de Sully
Taekwondo	Imad El Marbaz	csmstkd@gmail.com		
Tennis	Sandrine Darvey	csms.tennis@gmail.com	www.csmssullytennis.com	CSM Sully Tennis
Tir à l'arc	Jean-Louis Grivot	06 82 95 95 59		csms les archers du Sullias
Volley-ball	Vincent Legois	vlegois@free.fr	csmsullyvolley.free.fr	

PARIS – CHÂLETTE-SUR-LOING – VIERZON DE PASSAGE À SULLY

La course cycliste du « Paris – Châlette-sur-Loing – Vierzon », épreuve nationale « Élite », est une classique d'automne incontournable puisqu'elle traverse notre ville. Le 25 septembre à l'occasion de sa 62e édition, 160 coureurs cyclistes ont sillonné nos rues en peloton groupé devant de nombreux spectateurs. La municipalité remercie les « signaleurs » bénévoles sullylois pour avoir assuré la sécurité des rues pendant le parcours, ainsi que les policiers municipaux placés aux endroits stratégiques de la ville.
Rendez-vous en septembre 2022 pour la prochaine édition !

UN FESTIVAL DE SULLY EN SEPTEMBRE

Malgré toutes les restrictions imposées depuis plusieurs mois, le Festival de Sully a finalement pu se dérouler en septembre pendant quatre jours, entièrement à Sully, dans la cour du château et à l'Espace culturel Saint Germain, et a offert aux mélomanes six concerts exceptionnels.
Cette année, le Festival s'est adapté pour offrir aux amoureux de la musique une diversité de composition mais aussi d'expression, allant de la musique romantique à la musique cubaine. Renouant avec le plaisir du concert, les spectateurs ont ressenti de nouveau le plaisir d'être ensemble pour découvrir de nouveaux horizons, vibrer et même danser, dans des lieux magiques tant ils sont chargés d'histoire, emblématiques de notre patrimoine sullylois et loirétain.

Vous avez été de nombreux Sullylois à assister à ce festival qui a affiché complet en peu de temps. Le Festival de Sully et du Loiret est et restera une porte d'accès à la culture pour tout notre territoire. L'édition 2022 est déjà en préparation et vous réserve déjà des surprises.

EXPOSITION DE PASTELS ET DE DESSINS ANIMALIERS

Muriel Mercadier-Pinsard s'est prise de passion pour la nature et ses hôtes depuis ses premières chasses d'adolescente et elle n'a cessé depuis de pratiquer tous les modes de chasse. Aussi n'est-il pas étonnant de voir des attitudes et des regards justes dans ses œuvres réalisées au crayon, au fusain ou au pastel.
Muriel Mercadier-Pinsard a beaucoup exposé en Seine-et-Marne et dans le Loiret dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix. Elle a profité du confinement pour renouer avec sa passion. Venez à sa rencontre à la salle de la Vénerie, place Henri IV, les 26, 27, et 28 novembre 2021.

DE NOUVEAUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Sully-sur-Loire le plaisir d'accueillir de nouveaux professionnels de santé.

Deux nouveaux ostéopathes viennent renforcer les professionnels déjà installés sur la commune. Il s'agit de Mme Faidi Razouki, ostéopathe D.O., 2 bis route de Coullons, depuis le 16 septembre 2021, et de M. Enzo Jessel-Nottin, ostéopathe D.O., 11 rue du Maréchal Foch depuis le 1er juillet 2021. À noter que depuis le 28 septembre 2021, Mme Laura Maynard, ostéopathe D.O., a changé d'adresse : elle exerce désormais au 51 avenue de la gare.
Une nouvelle praticienne en médecine douce, Mme Sandrine Carles-Mazuray, naturopathe et coach « mieux être », exerce au 11 rue du Maréchal Foch depuis le 11 octobre 2021.
Une nouvelle orthophoniste, Mme Delphine Briais, s'est installée 24 bis rue du faubourg St Germain.
C'est à cette même adresse, 24 bis rue du faubourg St Germain, qu'ont été transférés cet été les deux **cabinets infirmiers** Isabelle Le Chevalier et Pierre Fandino depuis le 1er juillet, et Karine Chauvin et Aurélie Henry depuis le 1er août.
Enfin, à l'angle 117 route d'Orléans et 2 rue du Petit Pont, le **cabinet d'ophtalmologie et d'orthoptiste** « Sully Vision » a démarré son activité le 1er juillet 2021.

SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

Le SSIAD (Service de Soins Infirmiers À Domicile), dont le siège est situé au deuxième étage de l'hôpital de Sully sur Loire, est composé d'une équipe paramédicale professionnelle et pluridisciplinaire : treize aides-soignants diplômés d'état, deux infirmières coordinatrices et un ergothérapeute.
Le SSIAD intervient à domicile pour effectuer des soins d'hygiène et de confort auprès de personnes âgées et/ou handicapées, dans le respect des habitudes de vie, la bienveillance et dans un souci de qualité des soins et de l'accompagnement.
Le secteur d'intervention s'étend sur les communes des cantons de Sully-sur-Loire et de Châteauneuf-sur-Loire, ainsi que sur Bou, Mardié et Donnery.
Le SSIAD peut intervenir 7 jours sur 7, matin et soir selon les besoins des personnes et les disponibilités du service. Il dispose de 59 places (équivalant à 1 service et demi de soins), entièrement financées par l'assurance maladie, sur prescription médicale.

L'EMA (Équipe Mobile Alzheimer), portée par le SSIAD, est composée de professionnels de santé tels qu'un ergothérapeute, une assistante de soins en gérontologie et une infirmière coordinatrice. Elle s'adresse aux personnes présentant des troubles cognitifs légers à modérés, de type Alzheimer ou apparentés.

Sur prescription médicale, les services de l'EMA sont entièrement financés par l'assurance maladie. L'EMA se déplace à domicile sur 15 séances durant lesquelles des activités de la vie quotidienne et ludiques sont proposées. Sa mission est de ralentir la progression des troubles liés à la maladie et de diminuer leurs répercussions sur le quotidien, mais aussi de soutenir l'aidant. L'EMA dispose de 15 places et intervient sur les communes des cantons de Sully-sur-Loire, Châteauneuf-sur-Loire, Jargeau, Chécy et La Ferté Saint-Aubin.

Pour plus de renseignements :

SSIAD/EMA
15 avenue du petit Parc
45600 Sully-sur-Loire
Tél. : 02 38 36 65 69
e-mail : ssiad.sully@wanadoo.fr

Mme Aurélie MARCHAND,
Infirmière Coordinatrice responsable

Mme Anaïs LOPES,
Infirmière Coordinatrice

NOUVEAUX COMMERCES

Le Caméléon, bar-tabac faubourg Saint-Germain

Le 2 septembre 2021, Guy Dinjon a ouvert son bar-tabac « Le Caméléon » ; il succède à l'enseigne « Le Rio ». L'établissement est ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 6 h 30 à 14 h et de 16 h à 19 h, le mercredi de 6 h 30 à 12 h 30, samedi de 6 h 30 à 19 h et dimanche de 16 h à 20 h.

Meli Flor, fleuriste rue Porte de Sologne

Depuis le 30 juillet 2021, la nouvelle fleuriste Meli Flor vous accueille rue Porte de Sologne. Fleuriste depuis 17 ans, c'est son métier mais surtout sa passion qu'elle transmet dans ses compositions florales. À découvrir pour toutes les occasions !

Le Tabac du Château

Nouvellement aux commandes du Tabac du Château, Aude Noublanche est ravie de vous accueillir dans la joie et la bonne humeur pour vos achats de carterie, de cadeaux-souvenirs, de jeux de grattage et lotos distribués par la Française des Jeux. En outre, ce commerce de proximité propose le Journal de Gien et la République du Centre ; on peut y effectuer ses recharges téléphoniques, d'e-commerce, acquérir des timbres fiscaux, s'acquitter de ses factures d'eau, de SICTOM, de bus, de cantine, de ses amendes et même de ses impôts jusqu'à 300 €.

REJOIGNEZ LES ASSOCIATIONS !

Chorale La Do Ré

Si vous avez envie de vous distraire, d'ensoleiller votre vie, si vous aimez chanter, si vous appréciez les ambiances chaleureuses, n'hésitez pas à rejoindre la chorale La Do Ré. Elle répète tous les mercredis de 14 h à 15 h 30, Salle Lepage, Allée des Jardiniers.
Contact : Jacques Falce,
02 38 59 49 48 – 06 88 50 50 79
falce@wanadoo.fr

Énergym

L'association Énergym a pris ses cours. Au programme : renfort musculaire, gym douce, step, gym seniors, stretching, body combat, marche nordique. Essai gratuit pendant deux semaines.
Contact : energym.sully@yahoo.fr

Comité de jumelage Sully-Bradford

Le Comité de Jumelage Sully-Bradford a repris ses activités. Au programme, un séjour à Londres en 2022, l'accueil des Anglais en 2023, la visite de Bradford en 2024.
L'association souhaite vivement l'arrivée de nouvelles personnes. Pour tous renseignements, vous pouvez écrire à l'adresse suivante :
comitedejumelagesully-bradford@gmail.com

AGENDA

30 et 31 octobre :	Salon des gourmets, espace Blareau.
7 novembre :	Grand Chapitre de la Confrérie de la Faisanderie.
11 novembre :	Cérémonie de l'Armistice au monument aux Morts.
16 novembre :	Remise des prix des maisons fleuries et des jardins familiaux.
21 novembre :	Marché du Terroir et de l'Artisanat, place de Gaulle.
22 novembre :	Conseil Municipal en mairie.
26, 27 et 28 novembre :	Exposition de pastels et dessins animaliers, salle de la Vénerie.
4 et 5 décembre :	Féerie de Noël, place de Gaulle.
5 décembre :	Marathon de l'Espoir.
10 décembre :	Marché du Terroir et de l'Artisanat, place de Gaulle, en nocturne.
19 décembre :	Marché du Terroir et de l'Artisanat, place de Gaulle.
7 janvier :	Cérémonie des vœux à la population, espace Blareau.
16 janvier :	Salon du bien-être.
20 et 22 janvier :	Salon des antiquaires.

SULLY AVANCE !
GROUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Grâce au travail des vingt commissions qui animent l'équipe municipale, les réalisations sont là et nous gardons la même dynamique pour entreprendre les nombreux projets à venir.
Le centre d'ophtalmologie « Sully Vision » tourne à plein régime. Cette installation était donc nécessaire et vient conforter notre travail qui va dans le bon sens pour tous les Sullylois et l'ensemble de notre territoire. Ce n'est pas fini puisque de nouveaux professionnels de santé devraient prochainement s'installer à Sully.
Le centre de vaccination pour lequel il a fallu mobiliser, en très peu de jours, toutes les forces vives et la logistique nécessaire, montre notre détermination d'œuvrer sans relâche au service de Tous.
La maison des Jeunes et de la Culture connaît déjà un joli succès. La fréquentation augmente progressivement et les animations se succèdent pour le plaisir de tous.
Nous travaillons actuellement à la mise en place d'une gestion différenciée de nos espaces verts pour respecter l'interdiction d'utiliser des pesticides. Nous souhaitons un entretien raisonné et, face à ce nouveau défi, le cimetière sera enherbé.
En ce qui concerne la propreté dans notre commune et les déchets, c'est une priorité et nous continuons de mener un travail rapproché avec le Sictom pour trouver des solutions efficaces et innovantes.
La phase de consultation et d'analyse du projet de construction de l'école du Hameau est terminée et nous attendons un premier chiffrage pour la fin de l'année.
Grâce à cette émulation générale, Sully avance ! Et cela donne de réjouissantes perspectives pour la suite…

GROUPE « SULLY, NOTRE PARTI », OPPOSITION MUNICIPALE

Et si nous faisions un copier-coller de notre précédent article… car en fait rien n'a évolué !
Après 18 mois de mise en place du Conseil Municipal, certaines commissions n'ont pas encore vu le jour (commission travaux), pour d'autres, nous apprenons les nouvelles dans la presse locale (commission des sports).
Comment jouer notre rôle d'opposition constructive dans l'intérêt général, par respect des Sullylois et Sullyloises qui ont voté pour nous, si nous ne sommes pas associés à la réflexion sur les dossiers en cours lors de commissions limitées voire inexistantes ?
Au vu des dossiers urgents figurant dans le programme de la liste majoritaire, nous souhaitons une fréquence plus accrue des réunions de travail au sujet de l'école du Hameau, de la réhabilitation de la cour de l'école du Centre, des « petites villes de demain », de la propreté de la ville (fientes de pigeons, déchets…), de l'avenir associatif et sportif.
Merci aux agents des Services Techniques et Administratifs pour leur implication lors des festivités estivales et pour les différents travaux réalisés en régie (au cimetière entre autres).
Réjouissons-nous de la tenue des manifestations traditionnelles qui ont eu un franc succès mais malgré tout, nous aurions aimé la tenue du forum des associations qui aurait sans doute permis une relance du monde associatif sullylois.

30 I 31 OCTOBRE 2021

ESPACE BLAREAU

SULLY S/ LOIRE

23ÈME SALON DES GOURMETS

ENTRÉE 3€

VINS FINS ET SPIRITUEUX I GASTRONOMIE I TERROIR

RESTAURATION ET DÉGUSTATION SUR LES STANDS

JOURNÉES CONTINUES : SAMEDI : 10H - 22H I DIMANCHE : 10H - 18H

SOIRÉE ANIMÉE LE SAMEDI SOIR À PARTIR DE 20H

pass COVID-19 sanitaire OBLIGATOIRE

CENTRE LOIRE · RCF RADIO · france bleu orléans · LIONS INTERNATIONAL Sully-Gien · VILLE DE SULLY SUR LOIRE

int_05 Sully mag 27 2021-10-19.indd 20 19/10/2021 17:30:41